

# Les Conseillers de Quartiers

## Compte-rendu de réunion

Du mardi 12 Octobre 2010

### L'embellissement de la ville de Sautron

#### 1. Etat des présences

Repères	Noms	Présents	Excusés	Absents
CQ N élu T	SIROT Anne-Marie	X		
CQ N élu T	HOLLEVOET Murielle		X	
CQ N élu T	MOREAU Xavier			X
CQ N	DUFRAICHE Cécile	X		
CQ N	BORDES Alain	X		
CQ N	DAVID Alain			X
CQ N	LHOTELLIER Jean-Jacques		X	
CQ N	MUSTIERE Lionel		X	
CQ N	NEDELEC Georges	X		
CQ N	RAYNAUD Jean		X	
CQ N	TREGOUET Guy		X	
CQ N élu T	BIGO Bernard			X
CQ N élu T	SANZ Jean-Pierre	X		
CQ N élu T	MITTEAU Eric		X	
CQ S	AUMONT-LEROY Hélène	X		
CQ S	BELLOCQ Marie-Claude			X
CQ S	LAURIOUX Annie	X		
CQ S	MORIN Françoise	X		
CQ S	QUINQUET Bernadette		X	
CQ S	DUFRAICHE Cyrille	X		
CQ S	JOURDON Yannick			X
CQ S	RIPAUD Roger	X		
CQ S	BERNIER Patrice	X		
Invité	M. FIGUREAU Claude	X		
Conseillère Déléguée	RICAUD Chrystelle	X		
CQ S élu T	BLIN Elie	X		

## **2. Objectif de la réunion**

- L'embellissement de la ville de Sautron

## **3. Préambule**

- A la demande des conseillers de quartiers, une réunion spéciale a été dédiée à l'embellissement de la ville de Sautron,
- Pour nous aider dans cette approche, Mme AUMONT-LEROY nous avait proposé la présence de M. FIGUREAU, ancien responsable du jardin des plantes de Nantes,
- Les conseillers de quartiers se sont donc réunis, ce jour, en présence de notre invité M. FIGUREAU, pour essayer d'esquisser une approche plus technique sur le thème de cette soirée,
- Mme Chrystelle RICAUD, conseillère municipale déléguée à l'environnement et à l'agriculture préside cette réunion, puisqu'elle a en charge les équipes municipales chargées des espaces verts sur la commune.

## **4. Débats et commentaires**

Si nous n'avons pas donné de solutions toutes faites, les débats nous ont permis néanmoins d'appréhender et de proposer quelques pistes de réflexions qui pourront servir ultérieurement à l'enrichissement dans cette démarche d'embellissement. Parmi tous les idées et thèmes abordés, on peut retenir de nos échanges les points suivants :

- A ce jour, l'aménagement de nos ronds-points avait pour but de retracer l'histoire de notre ville :
  - ✓ La « cabane » des maraîchers, au niveau du rond-point de l'antiquaire, permet de souligner l'ancrage de ce secteur : on y trouve le nouveau lotissement du Muguet, sur l'ancien emplacement de la tenue maraîchère, et en extrémité de la rue des « maraîchers »,
  - ✓ Le rond-point du « Moulin Brûlé » au niveau d'Unico, signale la présence de la zone industrielle du « Moulin Brûlé »,
- Ces ronds-points sont aménagés par les employés municipaux qui font le maximum pour la décoration,
- Cependant, une bonne partie des personnes présentes ce soir et de la population Sautronnaise trouve cette décoration un peu simple et naïve : on ne s'improvise pas décorateur d'espaces verts,
- Ne faudrait-il pas au contraire personnaliser cette décoration ?
- Pour cela il serait peut-être souhaitable de travailler avec des artistes locaux qui, eux, pourraient créer le décor qui serait ensuite réalisé par les équipes municipales. On pourrait avoir un travail fructueux avec des artistes modernes ou figuratifs.

- Cette personnalisation de la décoration doit s'inscrire dans le concept : Quelle image veut-on donner à la ville ? il ne faut pas faire, si possible, une décoration que l'on voit dans toutes les villes,
- Ces embellissements doivent aussi avoir un objectif « écologique » ou agenda 21 :
  - ✓ Diminution voire suppression de l'arrosage,
  - ✓ Eviter au maximum l'utilisation des engrais, des produits chimiques,
- Il serait également souhaitable d'éviter les prairies fleuries : elles sont dangereuses pour la biodiversité locale, car les plantes sont parfois issues d'autres pays,
- On pourrait mettre en place des bulbes qui refleurissent sans entretien particulier,
- Il serait souhaitable de définir des codes de qualité :
  - ✓ Différencier des zones en fonction des plantes, de la qualité du gazon (voir les exemples de La Chapelle sur Erdre ou de St Sébastien)
  - ✓ Mais aussi en fonction de la gestion de ces espaces par les personnels communaux. Par exemple organiser des zones vertes (pelouses) avec une pousse de marguerites, et d'autres avec d'autres natures ou de qualité autre, ce qui permettrait de ne pas avoir à les traiter en même temps – ex : la tonte des pelouses. Cette approche est appelé : gestion différenciée des espaces verts,
  - ✓ Cette gestion différenciée est déjà pratiquée sur la commune, au niveau du parcours CRAPA et au bord de la Vallée du Cens (côté cascade)
- Pourquoi ne pas réfléchir aussi au mobilier urbain : faut-il ou non conserver les jardinières de la rue de Bretagne ? (pour effacer un peu cet effet « couloir »). Cette réflexion a déjà été menée depuis plusieurs mois, mais la solution n'est pas évidente, puisque le mobilier appartient à Nantes Métropole (NM), de même que la réfection des trottoirs. En conséquence nous avons besoin d'un budget de la part de NM et définir précisément ce que nous souhaiterons réaliser.
- Une autre idée émise serait d'imposer un règlement espaces verts pour les futurs lotissements. La municipalité demande actuellement de préserver les arbres et les haies de qualité, afin de ne pas dénaturer les secteurs concernés.
- Une plante particulière et commune pourrait porter la signature d'un quartier : elle serait positionnée devant les maisons, comme un peu rue de Bretagne,
- Un échange de plantes entre particuliers pourrait s'effectuer lors d'un marché aux fleurs, pourquoi pas dans les halles ?

- Enfin, la ville de Sautron pourrait s'enrichir d'un vrai projet pour la rue de Bretagne : il faut penser « globalement » et pas seulement secteur par secteur. Dans ce cas l'aide d'un paysagiste pourrait être un plus,

## **5. Conclusions**

- Si l'on souhaite une amélioration dans la décoration de nos espaces verts et ronds-points, il faut aider les employés municipaux dans leur création et réalisation, par :
  - ✓ Une formation plus adaptée (le CNFPT peut assurer ces formations),
  - ✓ Un travail en commun avec un concepteur (artiste...)
- M. FIGUREAU nous propose même d'animer une conférence avec les personnes concernées pour concrétiser cette démarche d'embellissement. Sur ce point, Mme RICAUD aura tout loisir de réfléchir avec ses équipes et de donner suite si besoin à cette proposition, en fonction des budgets qui lui sont alloués chaque année.
- Mme RICAUD invite M.BLIN à continuer cette réflexion sur l'embellissement de la commune avec les services municipaux concernés lors d'une prochaine rencontre, et d'exposer auprès de ceux-ci les réflexions émises par les conseillers de quartiers et de notre invité. Le fonctionnement et l'approche des dossiers en cours pourront lui être présentés.

Nous remercions Mme AUMONT-LEROY de nous avoir proposer un homme compétent pour éclairer nos réflexions, et M. FIGUREAU des idées qu'il nous a soumises.

Merci à tous les conseillers de quartiers pour leur présence ce soir.